

# REGLEMENT AFFICHE INTERIEUR FESTIVAL

 1<sup>er</sup> Festival  
International  de la  
Bande Dessinée  
de Tunisie  à Sousse  


---

*Evénement Francophonie*

---

du 02 au 05 AVRIL 2020

U.F.E. SOUSSE  
B.P. N° 771 - Rue el Fourat - Cité Jawhara  
4000 SOUSSE - TUNISIE  
TEL : (+216) 24.980.117  
ufe.sousse@gmail.com

la **citô** internationale  
de la bande dessinée  
et de l'image





# Règlement du Concours

## « Affiche du 2<sup>ème</sup> Festival International de la Bande Dessinée en Tunisie à Sousse »

Afin d'illustrer la seconde édition de ce festival francophone, les organisateurs, l'U.F.E. SOUSSE, la Cité Internationale de la B.D. et de l'Image à Angoulême et l'Ambassadrice d'Angoulême, invitent les étudiants des Instituts des Beaux Arts en Tunisie à concevoir l'Affiche du 2<sup>ème</sup> Festival International de la Bande Dessinée en Tunisie à Sousse.

### ARTICLE 1 : Objet du Concours

Ce concours a pour objectif la conception d'une Affiche destinée à assurer la promotion du 2<sup>ème</sup> Festival International de la Bande Dessinée en Tunisie à Sousse, qui se déroule du 02 au 05 AVRIL 2020.

### ARTICLE 2 : Conditions de participation

Ce concours est ouvert à tous les étudiants des Instituts Supérieurs des Beaux Arts et des Instituts Supérieurs des Arts et Métiers en Tunisie, Institut ayant signé au préalable, avec l'organisateur, l'U.F.E. SOUSSE, son accord de principe ou ayant envoyé par courriel son intention de concourir.

Chaque étudiant s'engage à envoyer une affiche dont il est l'auteur, et dont il est le dépositaire des droits liés à l'image et garantit détenir les droits d'exploitation de l'affiche. L'Association U.F.E. SOUSSE ne pourra être tenue responsable de non-respect des droits d'auteur de l'affiche proposée par le candidat.

La création doit être originale et n'avoir jamais été publiée, ni être soumise pour un autre concours.

L'Association U.F.E. SOUSSE et la Cité Internationale de la B.D. et de l'Image à Angoulême se réservent le droit de demander des modifications sur l'affiche.

Le gagnant accepte que l'œuvre puisse être librement utilisée, à la condition de l'attribuer à l'auteur en citant son nom. L'Association U.F.E. SOUSSE ne peut être tenue responsable de son utilisation par des tiers sans cette mention.

Le ou les visuels pourront être réalisés sur papier à dessin  
Attention ! Minimum format A3 (297 x 420 mm ou 29,7 x 42 cm)

Le ou les visuels pourront être réalisés sur support numérique.

Le ou les visuels de l'Affiche seront accompagnés d'une brève présentation de l'auteur (incluant nom, prénom, âge, classe, adresse, mail et téléphone) et du présent règlement intérieur imprimé et signé de sa main.



# Règlement du Concours

## « Affiche du 2<sup>ème</sup> Festival International de la Bande Dessinée en Tunisie à Sousse »

### ARTICLE 3 : Attentes Graphiques

Le visuel simple devra illustrer la thématique générale de la manifestation : la BANDE DESSINEE.

L’Affiche devra, obligatoirement, comporter les mentions suivantes :

- 2<sup>ème</sup> Festival International de la Bande Dessinée en Tunisie à Sousse
- Francophonie (+ Pavillon arabe)
- du 02 au 05 AVRIL 2020 + lieu du festival (à définir)
- TEL : 00216.24.980.117
- [www.bdtunisie.com](http://www.bdtunisie.com)
- Facebook : Festival International de la Bande Dessinée en Tunisie -Sousse
- Le nom et la signature de l’Etudiant en bas à droite

L’Affiche est en couleurs, ou en noir et blanc.

Le visuel devra pouvoir être décliné pour servir d’affiche ou pour être utilisé sur d’autres supports.

Le ou les visuels pourront être réalisés sur papier à dessin, format minimum A3

Format « portrait » pour convenir à nos supports de communication

### ARTICLE 4 : Modalités d’inscription

La participation est gratuite et un même candidat peut proposer plusieurs projets (maximum 3)

Le ou les projets sont à envoyer, obligatoirement dans un tube d’emballage en carton pour expédition et par Rapid poste (*pour éviter toute perte de courrier - nous communiquer le numéro d’envoi rapid poste EE.....*), à l’adresse suivante :

Roselyne et Yannick CORDIN - B.P. N° 771 - Rue el Fourat - Cité Jawhara - 4000 SOUSSE

Le ou les projets en format numérique doivent être envoyés à l’adresse mail suivante :

[ufe.sousse@gmail.com](mailto:ufe.sousse@gmail.com) en indiquant dans l’objet : « Concours d’Affiche BD 2020 » et votre nom.

Les projets qui ne répondent pas aux impératifs techniques seront rejetés.

L’affiche sélectionnée devient la propriété exclusive du Festival « Festival International de la Bande Dessinée en Tunisie à Sousse » et cède à titre gracieux les droits de reproduction, de représentation et de divulgation ainsi que les modalités de réutilisation envisagées en Tunisie et à l’international.



# Règlement du Concours

## « Affiche du 2<sup>ème</sup> Festival International de la Bande Dessinée en Tunisie à Sousse »

### ARTICLE 5 : Désignation du Lauréat

Les projets seront corrigés par le responsable scientifique et artistique de la Cité de la B.D. et de l'Image d'Angoulême. Le lauréat sera désigné par le Commissaire du Comité de Pilotage du Festival de la B.D. en Tunisie. La sélection sera faite avec l'assurance d'une équité et dans la recherche d'une qualité artistique performante. Son jugement sera souverain et sans recours. Aucune explication ne sera apportée sur les raisons de la dite sélection.

### ARTICLE 6 : Utilisation des Affiches

L'Association U.F.E. SOUSSE s'engage à n'exploiter que l'Affiche ayant gagné le concours.

L'association U.F.E. SOUSSE s'engage, en outre, à exposer les affiches concurrentes qui n'ont pas gagné mais qui méritent d'être exposées au Festival pour le grand public.

Les projets ne répondant pas aux impératifs techniques seront rejetés.

L'affiche sélectionnée devient la propriété exclusive du Festival « Festival International de la Bande Dessinée en Tunisie à Sousse » et cède à titre gracieux les droits de reproduction, de représentation et de divulgation ainsi que les modalités de réutilisation envisagées en Tunisie et à l'international.

L'Association U.F.E. SOUSSE s'engage à diffuser l'affiche sur le futur site internet du Festival, sur la page facebook du Festival, sur les flyers, communiqués de presse et pourra être utilisée sur tous les supports de communication.

**Date limite du concours : 15 Décembre 2019.**

### ARTICLE 7 : Prix

#### Le lauréat du Concours se verra récompensé :

- **Une tablette graphique dessin (ou cadeau d'une même valeur) - sous réserve obtention budgets**
- **Certificat « Lauréat.e Création Affiche du Festival »**
- Une invitation aux événements promotionnels et de communication du Festival (conférence de presse, cocktail d'inauguration - sous réserve obtention des budgets)
- Chaque participant se verra attribué un certificat et un lot de participation.

Le ..... À .....

Signature de l'Etudiant de l'Institut Supérieur Beaux Arts,  
ou de l'Institut Supérieur Arts et Métiers,  
Précédée de « bon pour accord »,